

PAYE	COMPTABILISE
LE. 30.12.21	N°
PAR. X	11.323
DE 8690,40€	



ZAC DE LA VALAMPE - 4 Avenue de la Mouffe
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
TEL 04 26 78 30 40

FACTURE SITUATION 1	F21324
Libellé	Désamiantage
Chantier	RUE CHAZEUX - MARSEILLE
Date	mercredi 24 novembre 2021

HECTARE
75 ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34740 VAUVENARGUES CEDEX

Contact : M. STORNELLO gerald.stornello@hectare.fr

POSTE	Désignation	U	Qté	Prix Unit.	%	Prix H.T.
	Affaire : Travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante. Adresse : 1 rue Alexandre Chazeaux - 13103 MARSEILLE Selon devis n°D-21483					
1	<u>Rédaction du Plan de Retrait</u>	Fft	1	1 000,00 €	100%	1 000,00 €
2	<u>Installation de chantier</u>	Fft	1	750,00 €	100%	750,00 €
3	<u>Location du Matériel</u> Groupe électrogène, cuve à eau, WC chimique...	Fft	1	500,00 €	100%	500,00 €
5	<u>Travaux de retrait</u> Dépose de menuiseries contenant un mastic amianté Dépose de conduits en amiante-ciment Dépose de plaques de toitures ondulées en amiante-ciment	U Ml M²	1 2 40	100,00 € 65,00 € 25,00 €	100% 100% 100%	100,00 € 130,00 € 1 000,00 €
6	<u>Traitement des déchets</u> Transport Déchets Tonnage Déchets ISDD Tonnage Déchets ISDND	U T T	1 1 1	1 100,00 € 550,00 € 450,00 €	90% 90% 90%	990,00 € 495,00 € 405,00 €
7	<u>Programme d'analyses</u>	Fft	1	1 320,00 €	85%	1 122,00 €
8	<u>Repli de chantier</u>	Fft	1	750,00 €	100%	750,00 €
TOTAL HT						7 242,00 €
TVA 20 %						1 448,40 €
TOTAL TTC à payer						8 690,40 €
Total Marché HT			7 650,00 €			
% d'avancement			95%			

Conditions Générales de ventes:

Toutes nos factures sont vendues payables à Chateaneuf les Mlg. En cas de contestation, nous ne reconnaissons comme juridiction compétente que les Tribunaux d'Aix en Provence

Les traites ou acceptations de règlement n'apportent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé de cette facture

En cas de pénalités pour retard de paiement, le taux pris en compte pour le calcul des intérêts sera de 5 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes restant dues.

Paiement selon la Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008 de modernisation de l'économie, version consolidée au 05/12/08 imposant aux entreprises le paiement des décaissements de paiement à 60 jours net applicable à partir du 1er janvier 2009.

Sans contestation sous 15 jours la facture est dite acceptée.

Conditions de paiement :

Par Chèque ou par virement à l'ordre de DELT'AMIANTE

FR76 3000 3002 9900 0200 2580 931 - SOGEFRPP

FR76 3025 8000 2080 0011 4436 457 - BATIFRP1XXX

Échéance :

30 jours date de la facture soit avant le

23/12/21

N° de T.V.A. Intracom :

FR03 788 837 268

(fait en 2 exemplaires dont un à nous retourner dûment daté, signé et tamponné)



DELT'AMIANTE
ZAC DE LA VALAMPE
4 Avenue de la Mouffe
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
SIREN : 788 837 268 RCS AIX en Prv 2012 B 02028

CEYTE Jennifer
GERANTE

